



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Strasbourg
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**E1
EEJC**

CORRIGE

ÉPREUVE ÉCRITE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE

Note aux correcteurs

- Le présent corrigé est donné à titre indicatif.
- D'autres réponses sont possibles. Il appartient à l'examineur de les apprécier en fonction des justifications données par les candidats.
- Ce sujet a été rédigé et validé en juin 2013 en tenant compte de l'environnement technique et fiscal en vigueur à cette époque.
- Certains candidats tiennent naturellement compte des évolutions récentes : il convient bien évidemment de les suivre dans leur raisonnement.

E1 EEJC		Durée : 3 H 00	Spécialité : BANQUE	
EXAMEN : BP BANQUE	CORRIGÉ	Coefficient : 4	EPREUVE : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE	
		SESSION : 2014	N° du sujet : 14AE1	Page : 1/20

BAREME GENERAL

• Question 1	3,5 points
• Question 2	3 points
• Question 3	3,5 points
• Question 4	1 point
• Question 5	3 points
• Question 6	6 points
Total :	20 points

CAS LANGUAGES SEJOURS LINGUISTIQUES

Vous trouverez ci-joint :

- **annexe I :** barème de l'impôt sur le revenu
- **annexe II :** tableau des caractéristiques économiques de LANGUAGES
- **annexe III :** comptes schématiques de LANGUAGES
- **annexes IV.1 et IV.2 :** bilan de LANGUAGES
- **annexe V.1 et V.2 :** bilan en grandes masses et tableau des documents résumés de LANGUAGES

Les annexes II, III, V.1 et V.2 sont à compléter et à rendre avec votre copie.

BANQUE INTERNATIONALE

Agence de Boétie
7, rue la Boétie
75008 PARIS

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Raison sociale :	LANGUAGES
Adresse du siège social :	42, rue de Magellan – 75008 PARIS
Objet social :	Organisation de séjours linguistiques
Forme juridique :	SAS depuis 5 ans
Capital :	91 469 €
Date de création :	1 ^{er} octobre 1980
Répartition du capital :	Pierre COIN, Président, détient 97 % Edouard COIN, son frère, détient 3 %

LE DIRIGEANT

M. Pierre COIN a créé son entreprise en 1980 après des études de langues aux États-Unis et une première expérience professionnelle chez un leader canadien de la vente de séjours linguistiques.

Âgé de 57 ans aujourd'hui, il dirige seul son entreprise s'occupant principalement de manager l'ensemble de ses effectifs. Il réfléchit à céder son entreprise d'ici cinq ans.

Sa directrice générale, 56 ans, est dans l'entreprise depuis sa création ; elle remplace Pierre COIN lorsqu'il est en déplacement à l'étranger et supervise aussi l'ensemble des tâches administratives.

HISTORIQUE

Pierre COIN a créé sa structure en reprenant le fonds de commerce d'une ancienne société de séjours linguistiques ainsi que son enseigne.

L'ACTIVITÉ

LANGUAGES est l'un des spécialistes français de l'organisation de séjours d'apprentissage d'une langue à l'étranger pour jeunes et adolescents.

Le séjour est composé d'un cours de langue, d'un hébergement, d'un programme d'activités de loisirs et d'excursions. Il peut être effectué dans un cadre scolaire et extrascolaire (pendant les vacances).

LANGUAGES sélectionne depuis 30 ans les meilleurs séjours linguistiques internationaux pour l'apprentissage et le perfectionnement des langues avec un positionnement haut de gamme.

L'activité est saisonnière et est soumise aux risques de change sur les devises.

80 % de l'activité provient de la vente de séjours extra scolaires et 20 % dans un cadre scolaire.

Les clients sont :

- 80 % de particuliers,
- 10 % d'écoles publiques et privées,
- 10 % de Comités d'entreprises.

Les règlements se font par virements et par chèques avec un acompte de 20 % à l'inscription et le solde un mois avant le départ.

Les fournisseurs sont des organismes internationaux qui ont des accords avec des établissements scolaires à l'étranger. Les règlements sont en devises.

LE MARCHÉ

128 000 jeunes français de 10 à 18 ans partent chaque année à l'étranger pour des séjours linguistiques extrascolaires sur environ 5,5 millions d'élèves dans le second degré. Si on rajoute les voyages scolaires pédagogiques à l'étranger, on atteint les 400 000.

40 % des jeunes choisissent la Grande-Bretagne comme destination principale. En deuxième position vient l'Irlande avec 28 %, puis les USA et le Canada, 20 %. Enfin l'Espagne, l'Italie, Malte et l'Australie sont des destinations choisies par 9 % des jeunes.

Sur ce marché des séjours linguistiques à l'étranger, la France compte 150 opérateurs.

Les parents n'hésitent pas à investir dans l'éducation de leurs enfants. La maîtrise de plusieurs langues étrangères reste un atout majeur qui n'a pas de prix aux yeux de certains parents d'élèves. Toutefois, la crise économique actuelle engendre une demande moins soutenue des parents pour ces séjours.

Chez LANGUAGES, la durée moyenne d'un séjour est de deux semaines (2 500 à 3 000 € le séjour).

LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe est dévouée à Pierre COIN avec une ancienneté moyenne de 15 ans. Hormis la direction générale, les effectifs sont de 4 commerciaux (dont 2 en province) et 1 administratif soit au total 7 personnes.

LES MOYENS

LANGUAGES est locataire de deux étages au 42 rue de Magellan dans le 8^e arrondissement de Paris (son siège social).

L'entreprise dispose également de deux fonds de commerce sur place situés à Aix-en-Provence, et à Toulouse (acquisition en 2012) avec un agent commercial.

LES RELATIONS BANCAIRES

LANGUAGES travaille avec deux partenaires bancaires.

La BANQUE INTERNATIONALE, a financé en 2012 l'achat du fonds de commerce de Toulouse par un crédit à moyen terme de 260 000 €.

Elle octroie aussi chaque année une facilité de caisse de 100 000 € sans garantie.

L'autre banque gère les flux devises. Le fonctionnement est uniquement créditeur.

DROIT – FISCALITÉ

DROIT

▶ QUESTION 1 (3,5 points)

a) 1 point b) 1,5 point c) 1 point

■ SITUATION

Dans le cadre du renouvellement de la facilité de caisse, votre comité de crédit demande à Pierre COIN et à son frère leur cautionnement.

■ TRAVAIL A EFFECTUER

a) Vous leur définirez ce qu'est un cautionnement.

Quand le banquier accorde des concours à son client, il doit le faire avec prudence. Il peut alors recueillir des garanties comme une sureté personnelle et plus précisément le cautionnement.

C'est une convention unilatérale par laquelle la caution (personne physique ou morale) s'engage à payer la dette du débiteur principal à son créancier.

Il s'agit d'un contrat accessoire, ce qui suppose l'existence d'une obligation principale qu'il s'agit de garantir et qui doit être valable.

Une information annuelle des cautions est prévue par la banque lorsqu'elle a recueillie ce type d'acte.

b) Puis vous leur préciserez la différence entre un cautionnement simple et un cautionnement solidaire en distinguant le bénéfice de discussion et de division.

On distingue le cautionnement simple et le cautionnement solidaire.

- **Le cautionnement simple** donne droit aux bénéfices de discussion et de division.
Dans le cas du cautionnement simple, la caution peut opposer au créancier :
 - **le bénéfice de discussion** : le créancier devra avant de poursuivre la caution, poursuivre le débiteur,
 - **le bénéfice de division** : le créancier devra diviser ses poursuites entre toutes les cautions solvables et ne pourra réclamer que la part proportionnelle due par chacune d'entre elles.
- À l'inverse, dans le cadre du cautionnement solidaire, la caution renonce aux bénéfices de discussion et de division.

Par conséquent, la caution peut être actionnée en paiement en même temps que le débiteur principal, le créancier choisissant dans ce cas celui qui lui paraît le plus solvable ou les deux en même temps.

c) À défaut du cautionnement, une autre garantie pourrait-elle être prise ?

On pourrait citer :

- un nantissement d'épargne financière partiel ou total,
- une délégation de contrat d'assurance-vie,

selon la décision du comité d'engagement et la négociation entre la banque et son client.

D'autres suretés comme l'hypothèque sont possibles, mais ne semblent pas adaptées dans le cadre d'une facilité de caisse.

FISCALITÉ

► **QUESTION 2** (3 points)

a) 2 points b) 1 point

■ SITUATION

Dans le cadre d'un rendez-vous en gestion privée, Pierre COIN marié sous le régime de la séparation de biens, vous demande de lui calculer son impôt au titre des revenus acquis durant l'année 2012 pour son foyer fiscal. Pas d'enfant à charge.

Revenus 2012 de Monsieur Coin

Pierre COIN, en qualité de président, a perçu une rémunération salariale nette de 45 000 €.

Son portefeuille d'actions françaises dans le cadre de son PEA (Plan Épargne Actions) ouvert en 2000 lui a permis de percevoir 5 000 € de dividendes. Valorisation du portefeuille au 31 décembre : 102 000 €.

Les revenus fonciers nets sont de 15 000 €.

Revenus 2012 de Madame Coin

Madame COIN est en retraite. Sa pension de retraite brute en 2012 s'est élevée à 12 500 €.

■ TRAVAIL À EFFECTUER

- a) *À l'aide du barème figurant en annexe I, vous calculerez l'impôt sur les revenus 2012 que devra payer le foyer fiscal de M. et M^{me} COIN. Détaillez vos calculs en arrondissant à l'euro le plus proche.*

Détermination du périmètre du foyer fiscal

Le foyer fiscal des époux COIN se compose de Monsieur et de Madame.

Pas d'enfant à charge. Le nombre de parts du foyer fiscal est donc de 2.

Calcul du revenu net imposable

	Monsieur	Madame
Salaires et assimilés	45 000	
- Déduction forfaitaire de 10 %	4 500	
= Salaires imposables	40 500	
Pension		12 500
= Déduction forfaitaire de 10 %		1 250
= Pension imposable		11 250
+ Revenus fonciers nets	15 000	
- Abattement 30 %	4 500	
= Revenus fonciers imposables	10 500	
= Total des revenus nets imposables (R)		62 250

Calcul de l'impôt brut (I)

Quotient familial : $62\,250 \div 2 = 31\,125$ €

$I = (62\,250 \times 0,30) - (5\,566,33 \times 2) = 7\,542,34$ arrondis à **7 542 €**

Impôt sur le revenu 2012 à payer : 7 542 €

b) Après avoir rappelé le nombre de tranches d'imposition en 2013, vous préciserez ensuite la tranche marginale d'imposition du foyer à l'aide de l'annexe I.

Selon le barème 2013, 6 tranches : de 0 à 45 %.

La tranche d'imposition de M. et M^{me} COIN est de 30 % (voir annexe I) avec des revenus nets imposables de 62 250 €.

ÉCONOMIE

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

▶ QUESTION 3 (3,5 points)

a) 2,5 points

b) 1 point

■ TRAVAIL À EFFECTUER

a) **Définissez le marché financier français et ses principaux compartiments.**

Dans le cadre de l'économie française, les besoins de financements émanent essentiellement des agents économiques tels que les entreprises, les collectivités locales et l'État.

Pour financer leurs investissements, les entreprises, l'État, les collectivités locales, ne disposant pas d'épargne suffisante ont recours non seulement au crédit mais aussi au marché direct à long terme qu'est le marché financier. C'est un marché réglementé et surveillé par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).

Les emprunteurs émettent alors des titres comme des actions, ou des obligations auprès des prêteurs. Des OPVCM (SICAV, FCP, etc.) viennent aussi compléter la gamme.

On distingue deux compartiments :

- **le marché primaire** : qui est le marché des titres à l'émission appelé aussi « marché du neuf ». Les titres y sont en effet émis pour la première fois,
- **le marché secondaire** : appelé marché de l'occasion, est celui sur lequel sont revendus les titres déjà existants, c'est-à-dire déjà émis.

Par conséquent, on y achète aussi les titres revendus par d'autres détenteurs. Ce compartiment assure la liquidité de l'épargne investie.

b) **Que représente le CAC 40 ?**

Le **CAC 40** est un indice français du marché financier, dont l'acronyme signifie Cotation Assistée en Continue des 40 valeurs.

C'est un panier composé de 40 valeurs de sociétés françaises. Ces sociétés sont choisies parmi les 100 sociétés françaises dont les volumes d'échanges de titres sont les plus importants. Chaque société a un poids déterminé de capitalisation.

L'évolution du CAC 40 est le reflet de la tendance générale des performances des grandes entreprises françaises sur les marchés financiers. C'est l'indice boursier le plus suivi de la place de Paris. Une baisse du CAC 40 est interprétée par les intervenants comme une diminution de la santé de l'économie française.

ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

▶ QUESTION 4 (1 point)

■ TRAVAIL À EFFECTUER

Synthétisez, à partir du schéma joint en annexe II, les caractéristiques économiques de LANGUAGES (l'annexe II est à compléter et à rendre avec votre copie).

Voir annexe II complétée.

COMPTABILITÉ

► **QUESTION 5** (3 points)

a) 1,5 point b) 1,5 point

■ SITUATION

L'entreprise LANGUAGES a enregistré au cours du mois de septembre 2013 les opérations suivantes :

- le 1^{er} septembre : l'entreprise emprunte 75 000 € sur 5 ans à la banque pour acheter une voiture de direction. Déblocage en compte immédiatement.
- le 1^{er} septembre : achat de la voiture 75 000 € TTC. Règlement par chèque.
- le 3 septembre : remise d'un chèque client de 10 000 € à la banque.
- le 13 septembre : vente de prestations de services pour 1 900 € HT auprès d'un grand compte. Une traite avalisée est reçue, à échéance du 31 octobre.
- le 30 septembre : l'entreprise enregistre l'écriture de l'amortissement annuel de la voiture de direction soit 1 045,15 €.

Tenir compte d'un taux de TVA à 19,60 %.

■ TRAVAIL À EFFECTUER

a) *Le 26 juillet dernier, M. COIN a remis à l'escompte les lettres de changes suivantes à sa banque :*

- *lettre tirée sur A à échéance du 31 juillet : 12 000 €,*
- *lettre tirée sur B à échéance du 31 octobre : 1 200 €,*
- *lettre tirée sur C à échéance du 15 octobre : 4 800 €.*

Les conditions bancaires sont les suivantes :

- *taux d'escompte : 4,24 % l'an,*
- *commissions d'escompte : 4 € par effet non assujetti à la TVA,*
- *minimum de jours : 10,*
- *1 jour de banque (au-delà de 10 jours).*

Ayant égaré sa facture liée à ses opérations, M. COIN vous demande de lui recalculer le montant total des intérêts et commissions payés par LANGUAGES. Vous détaillerez sur votre copie, vos calculs (sur la base de 365 jours) en vous aidant du modèle du tableau ci-dessous.

Tiré	Montant	Échéancier	Nbre de jours	Intérêts	Commissions
A	12 000 €	31 / 07	10	$\frac{12\,000 \times 4,24 \times 10}{36\,500} = 13,94 \text{ €}$	4 €
B	1 200 €	31 / 10	5 + 31 + 30 + 31 + 1 = 98	$\frac{1\,200 \times 4,24 \times 98}{36\,500} = 13,66 \text{ €}$	4 €
C	4 800 €	15 / 10	5 + 31 + 30 + 15 + 1 = 82	$\frac{4\,800 \times 4,24 \times 82}{36\,500} = 45,72 \text{ €}$	4 €
Total	18 000 €			73,32 €	12 €

Dans le calcul du nombre de jours, on ne tient pas compte du 1^{er} jour.

Pour l'effet A, on applique le minimum de 10 jours mais on n'ajoute pas le jour de banque.

Total intérêts = 13,94 + 13,66 + 45,72 = 73,32 €

Total Commissions payées = 3 x 4 = 12 €

b) Passez les écritures comptables du mois de septembre 2013 (l'annexe III est à compléter et à rendre avec votre copie).

Voir annexe III complétée.

ANALYSE FINANCIÈRE

► **QUESTION 6** (6 points)

a) 2 points b) 4 points

■ TRAVAIL A EFFECTUER

- a) *À l'aide des annexes IV.1 et IV.2, complétez le bilan en grandes masses en annexe V.1 et le tableau des documents résumés en annexe V.2 (les annexes V.1 et V.2 sont à compléter et à rendre avec votre copie).*

Voir annexes V.1 et V.2 complétées.

- b) *Procédez à l'analyse de la structure financière de LANGUAGES.*

Le Fonds de Roulement (FR)

L'entreprise est en présence d'un fonds de roulement négatif de 34 jours de CA (- 353 k€ en N) compte tenu :

- d'un actif immobilisé de 1 774 k€ (71,7 % de l'actif total) avec deux fonds de commerce valorisés 1 310 k€,
- des ressources stables de 1 421 k€ ou 57,4 % du total passif.

Entre N-1 et N, les ressources propres sont passées de 734 k€ à 751 k€ (+ 2,3 %)

En parallèle, la dette moyen terme s'est alourdie en passant de 244 k€ à 439 k€ (+ 80 %) avec l'achat d'un fonds de commerce à Toulouse.

Ce nouveau crédit pèse sur la structure financière entraînant une détérioration des Ressources propres / Dettes structurelles (1,7 en N contre 3 en N-1) et du ratio Dettes structurelles / CAF qui représente 4,7 années en N contre 2,6 en N-1.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

LANGUAGES bénéficie de par son cycle d'exploitation d'un besoin en fonds de roulement négatif de 39 jours de CA (400 k€) contre 27 jours en N-1.

En effet, l'entreprise tire sur les délais fournisseurs à 80 jours de CA (contre 55 jours en N-1) dans un contexte où les délais clients sont aussi un peu plus longs (26 jours contre 18 en N-1).

La Trésorerie Nette (TN)

Par conséquent, l'excédent en fonds de roulement (ou BFR négatif) de 39 jours de CA compense l'absence de fonds de roulement de 34 jours d'où une trésorerie excédentaire de 5 jours de CA ou 47 k€.

Conclusion

Structure déséquilibrée par le poids des fonds de commerce.

Le nouvel endettement pour l'acquisition du fonds de Toulouse alourdit le bilan 2012 et ses ratios. Toutefois, cette faiblesse bilancielle est compensée par le BFR négatif.

La structure financière est à consolider pour que l'entreprise soit moins dépendante de son BFR c'est-à-dire de ses fournisseurs.

ANNEXE I

Barème de l'impôt sur le revenu 2012

Tranche dans laquelle le quotient R/N est compris	Formule permettant de calculer l'impôt brut	Taux marginal d'imposition
0 ≤ R÷N ≤ 5 963	I = 0	0 %
5 964 ≤ R÷N ≤ 11 896	I = (0,055 × R) - (327,97 × N)	5,5 %
11 897 ≤ R÷N ≤ 26 420	I = (0,14 × R) - (1 339,13 × N)	14 %
26 421 ≤ R÷N ≤ 70 830	I = (0,30 × R) - (5 566,33 × N)	30 %
70 831 ≤ R÷N ≤ 149 999	I = (0,41 × R) - (13 357,63 × N)	41 %
R÷N ≤ 150 000	I = (R × 0,45) - (19 357,63 × N)	45 %

I = Impôt à payer R = Revenu net imposable N = Nombre de parts

Régime du micro-foncier : les contribuables dont le revenu foncier est inférieur ou égal à 15 000 € sont soumis de plein droit au régime d'imposition simplifié dit du micro-foncier. Le revenu net foncier bénéficie d'un abattement de 30 %.

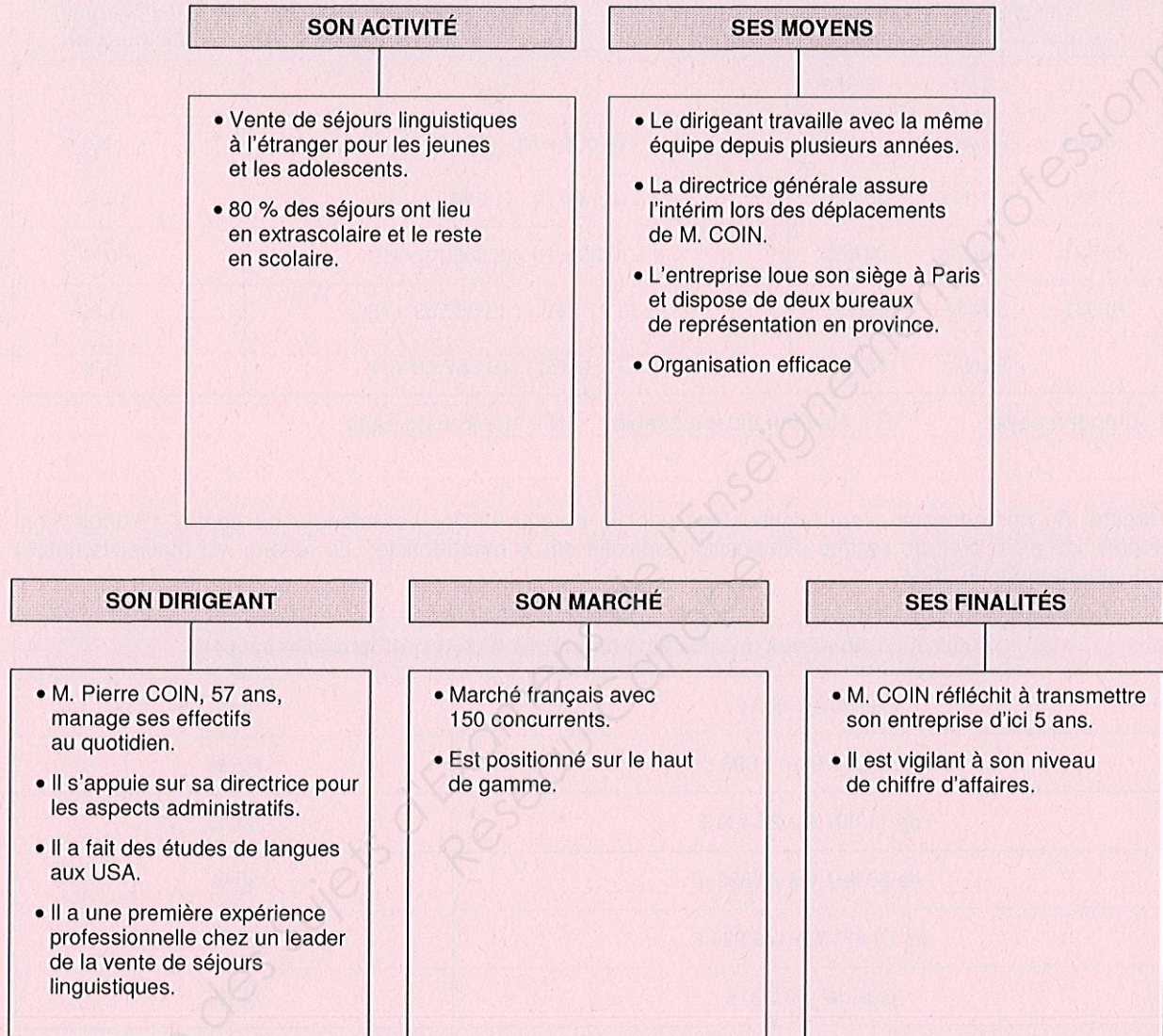
Taux applicables aux revenus 2012 (impôt 2013) - Revenu imposable par part	
jusqu'à 5 963 €	0 %
de 5 963 € à 11 896 €	5,5 %
de 11 897 € à 26 420 €	14 %
de 26 421 € à 70 830 €	30 %
de 70 831 € à 149 999 €	41 %
plus de 150 000 €	45 %

Si vous percevez un salaire, vous bénéficiez d'un abattement minimum de 421 € par personne. L'abattement ne peut excéder 12 000 € par personne.

Si vous percevez une pension, vous bénéficiez d'un abattement minimum de 374 € par personne avec un plafond de 3 660 € par foyer.

Ne pas tenir compte des prélèvements sociaux, ni du quotient familial.

Tableau des caractéristiques économiques de LANGUAGES



DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.

ANNEXE III

Comptes schématiques de LANGUAGES (Liste des comptes susceptibles d'être utilisés)

<p>164 Emprunts auprès des établissements de crédits</p> <p>218 Autres immobilisations corporelles</p> <p>281 Amortissement des immobilisations corporelles</p> <p>403 Fournisseurs – Effets à payer</p> <p>411 Clients</p> <p>413 Clients – Effets à recevoir</p> <p>44562 État–TVA sur immobilisations</p> <p>44566 État–TVA déductible sur autres biens et services</p> <p>44571 État–TVA collectée</p> <p>5113 Effets à l'encaissement</p> <p>512 Banques</p>	<p>606 Achats non stockés de matières et fournitures</p> <p>607 Achats de marchandises</p> <p>613 Locations</p> <p>621 Personnel extérieur à l'entreprise</p> <p>626 Frais postaux et de télécommunications</p> <p>627 Services bancaires et assimilés</p> <p>661 Charges d'intérêts</p> <p>681 Dotations aux amortissements et provisions charges d'exploitation</p> <p>701 Ventes de produits finis</p> <p>706 Prestations de services</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

164 Emprunts auprès des établissements de crédits

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	75 000 (1/9)

512 Banques

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
(1/9) 75 000	75 000 (1/9)
(3/9) 10 000	

218 Autres immobilisations corporelles

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
(1/9) 62 709,03	

44562 État – TVA sur immobilisations

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
(1/9) 12 290,97	

411 Clients

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	10 000 (3/9)

413 Clients – Effets à recevoir

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
(13/9) 2 272,40	

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.

ANNEXE III (SUITE)**706 Prestations de services**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	1 900 (13/9)

44571 État – TVA collectée

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	372,40 (13/9)

281 Amortissement des immobilisations corporelles

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	1 045,15 (30/9)

**681 Dotations aux amortissements et provisions
charges d'exploitation**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
(30/9)	1 045,15

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.

ANNEXE IV.1

N° 30 – 3027
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Bilan - ACTIF

D.G.I. N° 2050

Désignation de l'entreprise : **LANGUAGES**

Durée de l'exercice en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 75008 PARIS

Durée de l'exercice précédent : 12

N° SIRET :

Code APE :

Montants en K€		Exercice clos le 30/09/2012			Exercice 2011			
		BRUT	Amortissements provisions	Net	NET			
Capital souscrit non appelé (0)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de recherche et développement	AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	51	20	37	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		1 310	1 050	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		38		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriel	AR	AS				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	180	138	158	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode des équivalences	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières	BH	BI		37	31	
	TOTAL (I)		BJ	BK	231	1 543	1 276	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		Encours de production de biens	BN	BO				
		Encours de production de services et biens	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		31		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY		273	198	
		Autres créances (3)	BZ	CA		60	40	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG		277	147	
		Charges constatées d'avance	CH	CI		59	46	
	TOTAL (II)		CJ	CK		700	431	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM						
	Écarts de conversion actif * (V)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO		2 243	1 707		
	Renvois : (1) dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes								
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				
				Créances :				

ANNEXE IV.2

N° 30 - 3027

Bilan - PASSIF

DGI N° 2051 - N

Désignation de l'entreprise : **LANGUAGES**

Montants en K€				Exercice 2012	Exercice 2011
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (dont versé : 91.....)	DA		91	91
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		10	10
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) (4)	DF			
	Autres réserves	DG			
	Report à nouveau	DH		587	596
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	DI		13	31
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		701
Autres fonds propres	Produits des émissions des titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU		669	403
	Emprunts et dettes financières diverses (7)	DV		50	6
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			6
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		682	458
	Dettes fiscales et sociales	DY		97	91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		44	15	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		1 542	979
	Écarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE		2 243	1 707
Total du bilan de l'exercice N					
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	- réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	(2) Dont :	1C			
	- écart de réévaluation libre	1E			
	- réserve de réévaluation (1976)				
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ			
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(6) Dont concours bancaires courants divers			230	159	
(7) Dont comptes courants d'associés stables	EH		50	6	

ANNEXE V.1

Entreprise : **LANGAGES**

Arrêté au : 30/09/2012

BILAN EN GRANDES MASSES

ACTIF	2011		2012		PASSIF	2011		2012		(En K€)
		%		%			%		%	
Immobilisations incorporelles brutes (1)	1 123		1 419		Capitaux propres (1)	728		701		
Immobilisations corporelles brutes	310		318		Provisions à caractère de réserves	6		50		
Immobilisations financières brutes	31		37		Comptes courants d'associés stables					
Actif immobilisé brut	1 464	77,2	1 774	71,7	Ressources propres	734	38,7	751	30,3	
Stocks et encours			31		Provisions pour risques et charges	188		231		
Avances et acomptes versés					Amortissements et provisions d'actif	188	9,9	231	9,3	
Créances clients (2)	198		273		Dettes structurelles	244	12,9	439	17,8	
Autres créances	86		119		RESSOURCES STABLES	1 166	61,5	1 421	57,4	
Actif d'exploitation et hors exploitation	284	15	423	17,1	Avances et acomptes reçus	6		682		
Valeurs mobilières de placement					Dettes fournisseurs	458		97		
Disponibilités	147		277		Dettes fiscales et sociales	91		44		
Trésorerie actif	147	7,8	277	11,2	Autres dettes	15				
TOTAL DE L'ACTIF	1 895	100,0	2 474	100,0	Dettes d'exploitation et hors exploitation	570	30,1	823	33,3	
(1) dont Fonds commercial	1 050		1 310		Escompte					
(2) dont Effets escomptés non échus					Soldes créditeurs de banque	159		230		
					Autres concours					
					Trésorerie passif	159	8,4	230	9,3	
					TOTAL DU PASSIF	1 895	100,0	2 474	100,00	
					(1) dont Capital	91		91		

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.

ANNEXE V.2

Client : **LANGUAGES**

Tableau des documents résumés

(En K€)

Valeurs structurelles	2011	2012
Ressources propres	734	751
Amortissements et provisions	188	231
Dettes structurelles	244	439
Ressources stables	1 166	1 421
Actif immobilisé	1 464	1 774
= Fonds de roulement (FR)	- 298	- 353
Actif d'exploitation et hors exploitation	284	423
Dettes d'exploitation et hors exploitation	570	823
= Besoin en fonds de roulement (BFR)	- 286	- 400
Trésorerie Actif	147	277
Trésorerie Passif	159	230
= Trésorerie nette (TN)	- 12	47
Fonds de roulement	- 298	- 353
Besoin en fonds de roulement	- 286	- 400
= Trésorerie nette (TN)	- 12	47

RATIOS			
Fonds de roulement	<i>(en jours de CA HT)</i>	- 28	- 34
Besoin en fonds de roulement	<i>(en jours de CA HT)</i>	- 27	- 39
Trésorerie	<i>(en jours de CA HT)</i>	- 1	5
Rotation des stocks	<i>(en jours de CA HT)</i>	0	0
Délais clients	<i>(en jours)</i>	18	26
Délais fournisseurs	<i>(en jours)</i>	55	80
Ressources propres		3	1,7
----- Dettes structurelles			
----- Dettes structurelles		2,6	4,7
C A F			

Chiffre d'affaires HT	3 837	3 740
Chiffre d'affaires TTC	3 873	3 770
Achats et charges externes HT	2 931	2 981
Achats et charges externes TTC*	3 003	3 071
CAF	93	94

* Taux de TVA différent du taux standard en raison d'achats effectués à l'étranger.

Les ratios sont calculés sur une base de 360 jours.

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.